

# Le Petit Parisien

TRENTÉ-SIXIÈME ANNÉE. — N° 42.500

Le plus fort Tirage des Journaux du Monde entier

MERCREDI 19 AVRIL 1911.

**DIRECTION**  
18, rue d'Enghien, PARIS (10°)  
TÉLÉPHONE N° 102.73 — 102.75 — 115.00  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

**ABONNEMENTS**  
Seine et Seine-et-Oise  
Trois Mois..... 5 fr.  
Six Mois..... 9 fr.  
UN AN..... 18 fr.

**CINQ CENTIMES**  
TOUTES LES SEMAINES  
Le Supplément Littéraire Illustré en couleurs (huit pages)  
LE NUMÉRO 45 CENTIMES

**ABONNEMENTS**  
Départements et colonies  
6 fr. Trois Mois... 8 fr.  
14 fr. Six Mois... 15 fr.  
22 fr. Un An... 30 fr.

**ANNONCES**  
Les Annonces et Réclames sont reçues  
à l'OFFICE D'ANNONCES  
TÉLÉPHONE N° 117-08  
10, place de la Bourse, PARIS (2°)

## TRAGIQUE RETOUR DES MANŒUVRES AÉRIENNES

### L'aviateur militaire, capitaine Tarron tombe de cent mètres et se tue

L'appareil que montait l'infortuné officier avait été construit avec les restes de deux biplans brisés à Orléans vendredi dernier



C. H. Manuel.  
Le capitaine Tarron

A peine l'émotion soulevée par la mort de l'enseigne de vaisseau Byasson, commença-t-elle à se calmer, que nous avons à déplorer une nouvelle mort, celle du capitaine Edouard Tarron, qui s'est tué en atterrissant, alors qu'il touchait au port, après un voyage superbe d'Orléans à Villacoublay.

Cet officier avait reçu l'ordre, il y a quelques jours, de se rendre de Villacoublay, son port d'attache, à Chartres et à Orléans, où il devait retrouver d'autres aviateurs militaires et participer avec eux aux manœuvres aériennes.

Le voyage à aller réussit merveilleusement. L'étape Villacoublay-Chartres, Chartres-Orléans eut lieu dans les meilleures conditions. Mais le retour fut moins heureux. Vendredi, au moment de repartir, le capitaine Tarron brisa son appareil, se tirant indemne de l'accident. Peu de temps après, le lieutenant Cheutin, avec un passager, démolissait complètement son biplan. Avec les restes des deux aéroplanes, le capitaine Tarron se reconstruisit un, ce lui-là même avec lequel il se tua et peut-être est-ce là qu'il faut chercher la cause de terrible accident d'hier.

**D'Orléans à Villacoublay**  
Hier matin, profitant d'une journée sereine, le capitaine Edouard Tarron décidait de rejoindre Villacoublay. A 6 heures 30, le moteur ronflant régulièrement, l'aviateur militaire donna le signal du départ et, légèrement, le biplan s'éleva et disparut dans la brume matinale.

C'était là le dernier voyage que devait accomplir le malheureux officier aviateur.

Le vent, qui soufflait du sud-ouest, aida le capitaine. Etampes fut dépassé, l'ivry apparut, Paris se profila dans le brouillard lointain; l'aviateur obliqua alors sur la gauche, pour rejoindre le champ d'atterrissage de Villacoublay, terme de son voyage aérien.

Déjà les hangars étaient en vue, et le grand oiseau vola bientôt au-dessus d'eux, à près de 500 mètres de hauteur.

**La chute**  
Le capitaine Tarron se préparait à atterrir; mais, étant très haut, il décriva deux tours de piste, se rapprochant insensiblement de terre. Déjà l'appareil n'était plus qu'à une centaine de mètres du sol, quand, tout à coup, on le vit piquer du nez, puis culbuter complètement.

Au moment où il allait arriver à terre, l'aviateur fut projeté au loin, hors de l'appareil, tandis que le biplan s'écrasait sur le sol.

L'infortuné aviateur fut relevé dans un état lamentable, les membres fracturés, les os du bassin broyés, exsangue, inerte. Le visage, intact, du malheureux, reflétait un extraordinaire sérénité. Aucune crainte, aucune terreur ne s'y lisait. La mort avait été instantanée.

Le cadavre fut déposé dans un hangar voisin, qui fut habilement aménagé en chapelle ardente.

La femme du défunt fut aussitôt prévenue, avec tous les ménagements possibles. Elle accourut sur le lieu de la catastrophe, et une scène navrante se produisit quand Mme Tarron fut mise en présence du corps de son mari, qu'elle voulut à toute force voir. On dut la soustraire à ce spectacle cruel.

**Condolences officielles**  
Des que la nouvelle de l'accident fut connue à Paris, le général Rogues, inspecteur général permanent de l'aéronautique militaire, se rendit à Villacoublay, ainsi que le colonel Hirschauer et M. Aulrand, préfet de Seine-et-Oise. Ces messieurs se rencontrèrent avec le lieutenant-colonel Boutiaux, directeur du laboratoire de Chalais-Meudon, auquel était attaché l'infortuné capitaine.

Un peu plus tard arriva également M. Berteaux, ministre de la Guerre, qui, au nom du gouvernement, salua la dépouille de cette nouvelle victime de la conquête de l'air.

**A Chalais-Meudon**  
Le corps du capitaine Tarron a été ramené à onze heures et demie à Chalais-Meudon, et exposé dans la salle des conférences.

Le défunt était encore vêtu de son costume d'aviateur. Un drapeau tricolore le recouvrait. Un capitaine et deux sapeurs du génie montaient la garde auprès de leur infortuné camarade.

Durant tout l'après-midi, de nombreuses personnes, parents, amis ou collègues, sont venues défiler devant la chapelle ardente. A quatre heures, l'abbé Rozon, curé de

CE QUI RESTE DE L'AÉROPLANE DU CAPITAIN TARRON

Meudon, est venu dire les prières des morts en présence de la famille, du lieutenant-colonel Boutiaux, directeur de Chalais-Meudon, et du commandant Fleury, sous-directeur. Puis, les employés des pompes funèbres ont procédé à la mise en bière et dressé un catafalque sur lequel le cercueil a été déposé.

La levée du corps aura lieu à Chalais, vendredi prochain, à dix heures et demie précises. Après la cérémonie religieuse, qui aura lieu à l'église de Meudon, le corps sera transporté à Dijon, pays natal du capitaine, où il sera inhumé.

**Les causes de l'accident**  
Une enquête sur les causes de l'accident qui a coûté la vie au capitaine Tarron, a été ouverte, dès hier, par l'autorité militaire.

Il est impossible de préjuger quelles en seront les conclusions. Toutefois, il est certain que jamais on ne découvrira la cause immédiate de la chute, l'appareil ayant été, pour ainsi dire, pulvérisé.

Mais, il est un fait qui ne saurait passer inaperçu; c'est que nous le disons plus haut, le biplan du capitaine Tarron n'était, depuis son accident d'Orléans, plus qu'un « raccommodage ». Sa solidité était douteuse à tel point que l'aviateur jugea prudent de ne pas prendre avec lui de passerelle pour son retour d'Orléans.

En outre — et c'est une constatation qu'il est particulièrement pénible de faire dans ces douloureuses circonstances — le capitaine Tarron, comme du reste beaucoup d'autres aviateurs, apportait fréquemment des modifications de détail à son appareil, sans en référer au constructeur.

**UNE BRILLANTE CARRIÈRE**  
Le capitaine Edouard Tarron n'était âgé que de trente-trois ans; il était né à Dijon le 16 janvier 1878.

Après de brillantes études, il fut nommé sous-lieutenant en 1898, puis lieutenant deux ans plus tard. Capitaine du génie à Toulon, depuis le 2 juillet 1904, il avait été détaché à Chalais-Meudon pour faire son instruction d'aviateur militaire et obtint son brevet de pilote le 4 janvier 1911, sous le numéro 347.

Le capitaine Tarron, quoique excellent pilote, était surtout un théoricien, plutôt que sportsman.

Il avait fait des études approfondies sur la navigation aérienne et était inventeur de divers instruments se rattachant à cette branche de notre industrie, notamment d'un ingénieux contrôleur de vitesse et d'un dispositif nouveau de stabilisation automatique.

Le malheureux officier, qui était marié depuis deux ans seulement, habitait Chalais-Meudon depuis quinze mois. Il occupait avec sa jeune femme, dans le parc des Grimettes, un coquet pavillon, « le Hêtre ». Le ménage n'avait pas d'enfant.

Récemment, un de ses amis demandait au capitaine Tarron s'il ne craignait pas une mort prochaine.

— Non; d'ailleurs je ne redoute pas la mort. Cependant, je dois vous confier que, lorsque dans mon voyage vers Orléans je fus pris dans les violents remous de la vallée d'Etampes, en compagnie du sapeur Sansepe, j'ai pensé longuement à ma famille et à la douleur que lui causerait la nouvelle d'un accident... Mais, c'est la vie!

Le capitaine Tarron, insouciant du danger, était un vaillant.

## L'AFFAIRE DU QUAI D'ORSAY

### On arrête M. CHEDANNE architecte des Affaires étrangères

Il avait été cité à titre de simple témoin par M. Drioux, juge d'instruction. — Celui-ci l'a envoyé à la Santé comme ayant été le complice de M. Hamon.

Une arrestation sensationnelle a été opérée, hier, dans le cabinet de M. Drioux, juge d'instruction, chargé de l'affaire des malversations du ministère des Affaires étrangères. C'est celle de M. Georges Chedanne, architecte du ministère des Affaires étrangères, sous l'inculpation de complicité dans les abus de confiance commis par M. Hamon, directeur de la comptabilité du quai d'Orsay, écroué dans les circonstances que l'on connaît.

Le magistrat avait convoqué, à son cabinet, ce haut fonctionnaire à titre de simple témoin. Aussi, M. Chedanne arrivait-il au palais à quatre heures et demie, l'air très sûr de lui. A huit heures, il paraissait moins rassuré, quand M. Drioux le laissa un instant seul dans le couloir, sous la surveillance de deux agents, pour aller conférer avec M. Lescouvé, procureur de la République.

Celui-ci avait été rappelé par téléphone de la banlieue où il se trouvait.

— Mais pourquoi ces agents? demandait-il d'une voix tremblante; ils ne sont pas pour moi, je suppose?

Le juge d'instruction, à qui cette question s'adressait, ne répondit pas.

Il revint du parquet au bout d'une demi-heure et reprit l'interrogatoire de l'architecte, considéré toujours comme témoin.

Il lui demandait notamment des explications sur les nombreuses irrégularités, pour ne pas dire malversations auxquelles avaient donné lieu les réparations des immeubles nationaux, ambassades, légations et consulats généraux dépendant du quai d'Orsay.

Il le questionna sur les graves réclamations d'un entrepreneur honnête qui travailla à l'ambassade de France à Vienne, et qui se plaignait d'avoir été escroqué. Il insista pour connaître pourquoi un peintre, qui fit pour 17,000 francs de travaux, n'avait reçu que 7,000 francs, alors qu'il avait dû signer un reçu total de 30,000 francs.

Le magistrat voulait savoir aussi ce qu'étaient devenues certaines tapisseries des Gobelins confiées aux ambassadeurs et qui, sous prétexte de restauration, avaient été enlevées des ambassades.

M. Chedanne prétendit, tout d'abord, que ces questions s'adressaient plus utilement à M. Hamon, qui à cet égard, le magistrat lui démontra que le directeur de la comptabilité n'avait pu commettre les détournements qu'il lui soi reprochait sans sa complicité à lui, architecte du ministère, et, à neuf heures et demie, il le mettait sous mandat de dépôt.

**« C'EST UN GUET-APENS »**  
M. Chedanne protesta alors contre son arrestation, d'une voix si forte que du couloir on l'entendit crier.

— C'est un guet-apens! Vous m'avez demandé des explications comme témoin. Je vous les ai fournies aussi étendues que possible, et maintenant vous m'arrêtez! C'est indigne de la justice!

M. Drioux le laissa protester; il donna l'ordre aux deux agents de la sûreté qui attendaient à sa porte de conduire le prévenu à la Santé.

Avant de disparaître par l'escalier de la souterrain, M. Chedanne serra la main à son ami, M. Boutry, architecte, qui l'avait accompagné au palais, et le pria d'aller prévenir sa femme.

On a vu que ce qui avait dicté la décision de M. Drioux ce n'était pas un fait particulier, mais un ensemble de faits relevés à la charge de l'architecte du quai d'Orsay et qui indiquent qu'il n'a pu ignorer les agissements de M. Hamon.

**CHEZ M. CHEDANNE**  
77, rue de Prony. Un bel immeuble tout neuf, riche et somptueux. C'est le lieu, depuis quelques années, habitait, dans un superbe appartement du deuxième étage, M. Georges Chedanne, officier de la Légion d'honneur, architecte du gouvernement.

Dans la soirée, nous nous sommes présentés rue de Prony.

Mme Chedanne, qui une émotion trop violente avait abattue, avait été obligée de s'allier.

Une personne liée d'amitié avec M. Chedanne nous a dit combien son arrestation avait surpris son entourage.

— C'était, nous dit-on, un homme qui semblait des plus honnêtes et à l'abri de tout soupçon. Nous ne comprenons vraiment pas qu'un architecte de sa valeur, et qui possédait, de plus, une belle fortune, soit accusé de malversations. Nous aimons à croire qu'il n'y a là qu'un malentendu et que M. Chedanne, pour lequel nous avons la plus grande estime et même le plus grand respect, sera bientôt libre.

Rappelons qu'un moment on écarta le scandale des Affaires étrangères et fut opérée l'arrestation de M. Hamon. M. Chedanne était à Rome où il exécutait certains travaux à l'hôtel de l'ambassade.

Son nom fut aussitôt prononcé. Il fut invité à rentrer d'urgence à Paris et fut, avec le ministre, M. Cruppi, dès son arrivée, un long entretien.

Ce sont les graves constatations, faites par les inspecteurs des finances, chargés de débrouiller la comptabilité de M. Hamon, qui ont amené l'arrestation de M. Chedanne.

**LES ENTREPRENEURS DE CONSTANTINOPLÉ RECLAMENT 300.000 FRANCS**  
Constantinople, 18 avril.  
Les entrepreneurs qui travaillaient depuis l'an dernier à la réfection de l'ambassade de France à Constantinople ont déclaré, à la nouvelle de l'arrestation de M. Hamon, qu'ils cesseraient les travaux s'ils n'étaient immédiatement payés de la somme de 300,000 francs ou leur est due et qui ne leur a jamais été versée.

**Le prince de Kohenhöhe gravement malade**  
Strasbourg, 18 avril.  
Un télégramme de Carlsruhe annonce que le prince de Kohenhöhe, ancien stathalder d'Alsace-Lorraine, est gravement malade, à l'hôpital de cette ville.  
Le prince est l'oncle, par alliance, de l'empereur Guillaume.

## LES TROUBLES DE GEMPAÏNE

### On arrête M. LECACHEUR vice-président de la fédération viticole

Il se défend d'avoir pris une part quelconque aux pillages. — On l'arrête avec un déploiement tout à fait inusité de forces militaires.

Epervain, 18 avril.  
M. Michel Lecacheur, vice-président de la fédération des syndicats, a été arrêté cet après-midi et écroué dans la soirée à la maison d'arrêt de Reims. C'est le gros incident qui, depuis plusieurs jours déjà, était prévu, dont chacun s'entretenait, que tout le monde commentait à sa façon, partout.

A tort ou à raison, l'instruction nous le dira. Michel Lecacheur était considéré comme le promoteur ou le mouvement de révolte, l'instigateur responsable de la sinistre journée de mercredi dernier.

On le guetta, on le traquina; à différentes reprises, il avait été entouré, insulté, menacé; des poings s'étaient tendus vers lui, mais comme c'est un colosse de taille à se défendre, on en était resté aux menaces.

Les rancunes s'étaient faites plus vives, les colères s'étaient accrues. Pas plus tard qu'hier, un homme l'avait abordé et lui avait crié, devant plusieurs personnes qui l'avaient applaudi:

— Si tu n'étais pas un lâche, tu prendrais ton revolver et tu irais le faire justice toi-même sur les ruines de la maison Ayaal!

Il fallut en finir. L'arrestation de Michel Lecacheur est maintenant un fait accompli. On relève contre lui le délit d'outrage à l'armée, car il aurait proféré des injures à l'adresse du lieutenant de la Brosse, du maréchal des logis Crest et du cavalier Pétillon, tous trois du 15<sup>e</sup> chasseurs à cheval, lesquels en ont déposé, cet après-midi, devant le substitut Bouin.

M. Bossu, procureur de la République de Reims, qui était venu en automobile à Ay, dépêcha deux inspecteurs avec mission de lui amener Michel Lecacheur.

Ils ne le trouvèrent pas tout de suite; Michel Lecacheur déjeunait au café, en compagnie de M. Poitevin, secrétaire de la fédération; il alla à dix heures et demie, et tous deux se disposaient à partir pour Epervain, quand l'intervention inattendue des agents vint contrarier leur projet.

Michel, de son pas tranquille et pesant, prit sans se presser le chemin de la gendarmerie, et aussitôt, dans la ville, les troupes se mirent en mouvement.

On plaça des sentinelles en armes, on fit même grimper des soldats dans le clocher de l'église pour observer la campagne. Pendant trois heures, ils eurent beau égarer les yeux; ils ne virent rien venir.

L'infanterie et la cavalerie créèrent la maison qu'habite Michel, rue du Pressoir, et aussi celle de son père. Toutes les rues adjacentes furent barrées.

Quand toutes ces dispositions furent prises, le vice-président de la fédération, entouré de soldats et de gendarmes, fut ramené chez lui.

Le procureur, avec lequel il n'avait eu qu'une courte entrevue et qui s'était refusé, d'ailleurs, à recevoir ses explications, l'y rejoignit.

Il entreprit une perquisition qui, commencée à trois heures, se prolongea jusqu'à cinq. La longueur de l'attente avait un peu relâché les signées, que personne, d'ailleurs, ne songeait à forcer. Soudain, le colonel Allouin, qui commande le secteur d'Ay, se dressa sur ses étriers et commanda la « garde à vous ».

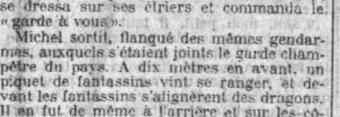
Michel sortit, flanqué des mêmes gendarmes, auxquels s'étaient joints le garde champêtre du pays. A dix mètres en avant, un piquet de fantassins vint se ranger, et devant les fantassins s'alignèrent des dragons. Il en fut de même à l'arrière et sur les côtés.

On retourna ainsi jusqu'à la gendarmerie, devant laquelle on attendit une demi-heure. Un fourgon du train des équipages était venu se ranger devant la porte, on pensa que Michel Lecacheur allait y monter pour être conduit à la gare d'Ay. C'était, en effet, l'idée que le procureur avait eue tout d'abord; mais, après réflexion, il se ravisa. Le cortège se reforma dans le même ordre, avec Michel au milieu de ses gardes du corps.

Le vice-président de la fédération fit ainsi le chemin de la gare, qui est long, suivi d'une manivelle-apillarde et morveuse; tous les gens aux fenêtres ou sur les portes le virent passer. Emus d'un tel spectacle, des femmes ne purent contenir leurs larmes. Sans M. Ducoin, l'un des sabotés de Mareuil, les hommes s'abstinrent de toute manifestation.

Michel Lecacheur, que cette parade avait énérvé et visiblement fatigué, attendit à la gare le train de 6 heures 28 qui le conduisit à Reims, où il est maintenant détenu.

(Voir la suite à la Dernière Heure.)



Michel Lecacheur

## LE POLICIER-CAMBRIOLEUR

### On arrête LA LILAS maîtresse de l'agent « Nick Carter »

La fille Auger, dite « Lilas », fut reconnue, hier après midi, sur les grands boulevards. — Elle arrivait de Bruxelles où elle avait abandonné son triste amant.

M. Borde, commissaire du quartier du Faubourg-Montmartre a arrêté, hier soir, la maîtresse du policier cambrioleur Warzel, dit Nick Carter, qui a pris la fuite dans les circonstances que nos lecteurs connaissent.

La fille Camille Auger, que sa blondeur et l'éclat étrange de ses yeux avait fait surnommer « Lilas », par les habitués de certains établissements du faubourg et de la butte Montmartre, a fait un récit aussi pittoresque qu'utile aux recherches du magistrat.

Vers six heures, l'inspecteur de M. Borde fumait paisiblement une cigarette, à l'angle du boulevard et du faubourg, lorsqu'il remarqua une jeune femme au teint blême, aux grands yeux mauves. C'était « Lilas ».

Il lui toucha l'épaule discrètement et l'invita à le suivre au commissariat.

— Si vous ne m'aviez pas trouvée, dit-elle, j'aurais pas tardé à venir vous voir, car j'en ai assez. Et, sans Nick, Paris est le seul lieu où je puisse vivre...

**La fuite du bandit**  
M. Borde rentrait de Rueil, où il venait d'opérer une perquisition chez M. Meulemans, lorsqu'on lui fit part de la nouvelle...

Le magistrat, qui est vraiment inépuisable, fit aussitôt comparaître Camille Auger devant lui.

— Depuis un mois environ, déclara-t-elle, mon amant m'avait installée dans un hôtel 1, place Pigalle, à Montmartre. Il paya un mois de loyer d'avance.

— Je ne sais, dit-il au logeur, si je ferai un long séjour chez vous, car j'attends, d'ici peu, une nouvelle qui peut, du tout au tout, changer ma situation.

Nous nous installâmes donc; mais, du jour où nous habitâmes Montmartre, je remarquai un certain changement dans la façon d'agir de mon amant et mon égard. Il se montrait très jaloux et m'interdisait même la fréquentation de mes anciennes camarades et de ses amis.

Le dimanche 9 avril, il vint me rejoindre pour déjeuner et se montra plus tendre qu'à l'ordinaire.

— Ecoute, ma chérie, me dit-il, mes affaires se gâtent, ici, et j'en ai assez de marcher tantôt avec les loups, tantôt contre eux. J'ai pris une décision; j'ai envoyé ma démission, hier, à la préfecture.

— Libre enfin, je te propose de partir à l'étranger, où, je l'espère, nous ne serons pas trop malheureux. Ma femme demandera le divorce et je l'épouserai...

Je savais, depuis longtemps, que Nick n'avait pas la conscience très tranquille. Je savais aussi qu'il touchait sa part de butin dans certaines opérations où seuls collaboraient des apaches, des experts de la pince-monseigneur, mais c'était tout. Je ne pouvais pas refuser de l'accompagner. J'ai senti ma vie en danger, et j'ai consenti à partir.

Nanti de deux valises contenant ses vêtements et les miens, nous primes à la gare du Nord le train, qui quitte Paris à onze heures et demie du soir et nous arrivâmes à Bruxelles à cinq heures et demie du matin.

Nick, qui semblait connaître fort bien cette ville, me conduisit dans un hôtel, derrière la gare du Midi, où nous nous reposâmes.

Après déjeuner, il chargea nos bagages sur un fiacre, qui nous transporta dans une maison de la place Barot, où il est encore, et où il nous fit inscrire sous les noms de M. et Mme Warzel, venant de Paris.

Je ne sais ce que mijotait mon amant; toujours est-il que, samedi, il m'avoua qu'il n'avait plus d'argent, et qu'il fallait que je lui en procure. Comme je le rejetais, il me frappa avec une telle violence, menaçant de m'étrangler, que je lui promis ce qu'il exigeait de moi.

Le lendemain, je sortis, je vendis mon bracelet d'or et mes bagues et, sans plus attendre, je pris le premier train pour Paris, où j'arrivai hier matin.

N'ayant plus un sou et ayant très faim, j'allais me rendre au commissariat, lorsqu'on m'arrêta...

**Arrestation imminente**  
On a raconté que Warzel pouvait fort bien être l'assassin d'une femme connue, à Montmartre, sous le surnom de la « Mulâtresse ». De la part d'un tel personnage, rien évidemment n'est impossible. Toutefois, la vérité nous oblige à reconnaître qu'à la préfecture de police on ne prend aucunement au sérieux cette accusation.

Un seul assassinat — et c'est suffisant — a pu être commis par l'ex-inspecteur de la brigade mobile, celui de Berthe Roubin. Il avait de sérieuses raisons pour supprimer ce témoin de ses innombrables forfaits, et de l'avis même de ses anciens collègues, il était capable d'avoir recouru aux pires moyens...

**A LA « VILLA ODETTE »**  
Dans l'après-midi M. Borde vint rechercher le directeur de la Revue diplomatique, pour le conduire à sa maison de campagne de Rueil. M. Meulemans habite depuis de longues années à cet endroit, dans un beau site, un délicieux cottage, perdu au milieu d'un jardin, et qui porte le nom de « Villa Odette ».

Seule, une vieille bonne est au service de la famille, qui se compose de la mère et de trois fillettes.

Constans, en passant, que dans la commune, M. Meulemans jouit de la meilleure réputation.

Assisté de M. Thomas Boudalon, son collègue, M. Borde et sa suite accompagnèrent

## LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

### On arrête M. MEULEMANS directeur de la « Revue Diplomatique »

C'est à la suite d'intéressantes perquisitions opérées, hier, à Rueil et à Paris, que M. Tortat, juge d'instruction, a signé le mandat d'amener.

M. Meulemans, directeur de la Revue diplomatique, est allé rejoindre, hier soir, à la Santé, MM. Guillaume Valensi et Clementi.

Cette nouvelle arrestation n'a surpris personne.

C'était par l'intermédiaire de M. Meulemans que M. Prinz, propriétaire du théâtre allemand d'Albona, près de Hambourg, avait reçu le faux diplôme d'officier du Nicham-Iffikhar, qui révélait l'existence de l'agence des fausses décorations.

Le directeur de la Revue diplomatique, démasqué à ce sujet, ainsi que Valensi, par les journaux allemands, dans les conditions que nous avons indiquées, avait fourni alors des explications plutôt embarrassées.

Cependant on n'avait, jusqu'à hier, aucun document permettant à M. Tortat, juge d'instruction de décerner contre M. Meulemans un mandat d'amener.

Ces documents, M. Borde, commissaire de police, a pu les apporter, hier, au magistrat instructeur, après les deux perquisitions qu'il avait opérées, aux divers domiciles de M. Meulemans, en vertu du mandat étendu que lui avait confié M. Tortat.

**PERQUISITIONS FRUCTUEUSES**  
Le commissaire du quartier du Faubourg-Montmartre savait que le directeur de la Revue diplomatique avait passé les fêtes de Pâques avec ses siens dans la villa qu'il occupe à Rueil, 33, boulevard Richelieu, mais ce, comme chaque jour, il viendrait à son bureau dans la matinée.

Des huit heures, le magistrat, ses secrétaires, MM. Monsever et Colombet, arrivés à 15, boulevard Malesherbes, où sont installés depuis un an environ dans un appartement d'un loyer de 5,000 francs, situé au troisième étage, les bureaux de la Revue diplomatique et le logement du directeur et de sa famille.

M. Borde, ayant appris que M. Meulemans n'était pas encore arrivé, résolut de l'attendre...

Sur le coup de onze heures, un homme coiffé d'un haut reflet éblouissant, la boutonnière fleurie d'une énorme rosette rouge, apparut.

Le magistrat n'hésita pas, il alla droit à lui.

— M. Meulemans, lui dit-il, je viens, en vertu d'un mandat de M. Tortat, juge d'instruction, perquisitionner chez vous. Veuillez m'indiquer votre appartement.

Devenu blême, M. Meulemans se ressaisit aussitôt.

— Mais c'est une plaisanterie! s'écria-t-il, et je proteste...

Très calme, M. Borde lui affirma que c'était son droit, mais qu'il était décidé à passer outre à ses récriminations.

Devant cette attitude, le directeur guida les auxiliaires de la justice. M. Borde visita d'abord les bureaux, où il saisit un grand nombre de papiers; puis l'appartement, où la récolte fut moins fructueuse.

Très abattu, M. Meulemans assista à l'opération, qui se prolongea jusqu'à une heure de l'après-midi.

**M. Meulemans**  
Il ne sortit de sa réserve qu'au moment où le magistrat lui fit observer qu'il portait à sa boutonnière une rosette d'officier de la Légion d'honneur et lui demanda son diplôme.

— Ce n'est pas la Légion d'honneur, se récria M. Meulemans, mais l'ordre